



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 49505

Texte de la question

M. Leonce Deprez ayant note avec interet les propositions des premieres assises nationales de la simplification (Assemblée nationale, 13 mars 1997), demande a M. le ministre du travail et des affaires sociales de lui preciser les perspectives d'application de la loi du 11 fevrier 1994 dont l'article 32 prevoyait la declaration sociale unique et le guichet social unique pour le 1er janvier 1996

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49505

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1307